

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18821 Numéro SIREN : 804 643 724 Nom ou dénomination : A.K.R. TRADING
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2019 sous le numéro de dépôt 121377



20191213772017

DATE DEPOT : 22/11/2019

N° DE DEPOT : 121377

N° GESTION : 2014B18821

N° SIREN : 804643724

DENOMINATION : A.K.R. TRADING

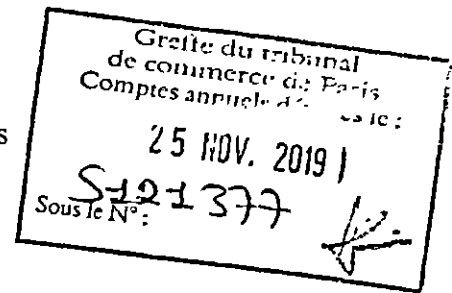
ADRESSE : 46 rue Meslay 75003 Paris

MILLESIME : 2017

.

AKR TRADING
S.A.S. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 46 RUE MESLAY

75003 PARIS
R.C.S : 804 643 724



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 32 467,89 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 32 467,89 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 32 467,89 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 32 467,89 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 32 467,89 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : AKR TRADING Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 46 RUE MESLAY 75003 PARIS Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 8 0 4 6 4 3 7 2 4 0 0 0 1 1 Néant ☐

		L'exercice N clos le : 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissement, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AI	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	
ACTIF FINANCIER	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étales (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA

Renvois : (I) Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an :	CR
(Ligne de réserve de provision : *)	Immobilisations	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGI/P N° 2051-SD 2018

Designation de l'entreprise		AKR TRADING		N°ant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000...)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (Dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DI			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ IJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	124 870		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 468		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	166 138	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 549		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	118 682		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	394 670		
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	54 454		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	710 897		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	877 035		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	696 659			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	FI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AKR TRADING		Néant ☐							
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	78 845	FB	1 497 859	FC	1 576 704		
	Production vendue	FD		FE		FF			
			biens *						
		FG	1 181	FII		FI	1 181		
	services *								
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	80 026	FK	1 497 859	FL	1 577 885		
	Production stockée *				FM				
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP				
Autres produits (I) (11)				FQ	7				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 577 893		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	1 304 899	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	7 743	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	63 434	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 655	
	Salaires et traitements *						FY	112 688	
	Charges sociales (10)						FZ	45 947	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	311	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 536 683	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	41 210		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	11	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)						GR	2 167	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 167	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 156)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 054		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AKR TRADING		N°ant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 416	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 416	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 704	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 704	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 289)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	5 297	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IL	1 579 319	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM	1 546 851	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			IN	32 468	
RENVOIS	(1) Dont produits nets pariels sur opérations à long terme	IO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *	IP		
		-- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont consommations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles * facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
CHARGES SOCIALES 2015-2016			577		
REGULE CHARGES-LOYER			173		
DIFFERENCE REGLEMENT FOURNISSEURS			1 954		1 416
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AKR TRADING
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 46 RUE MESLAY

75003 PARIS
R.C.S : 804 643 724

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30/06/2018,
à 14 HEURES,

Les associés de la société **AKR TRADING**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur **RAJEN RAMASAWMY**, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la Présidence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 32 467,89 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 32 467,89 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 32 467,89 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 32 467,89 Euros

Rappel des dividendes distribués

- L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

- Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

- L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



AKR TRADING
S.A.S. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 46 RUE MESLAY

75003 PARIS
R.C.S : 804 643 724

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 577 885,17 Euros contre 1 606 589,30 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 536 682,53 Euros pour l'exercice, contre 1 616 217,64 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 63 434,34 Euros au 31/12/2017 contre 60 098,85 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 1 654,82 Euros au 31/12/2017 contre 3 738,20 Euros pour l'exercice précédent.

- Les salaires et traitements ressortent à **112 687,55** Euros au 31/12/2017 contre **109 010,41** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **45 947,01** Euros au 31/12/2017 et **48 897,96** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **311,09** Euros au 31/12/2017 contre **45,37** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-2 156,31** Euros, contre **-2 145,57** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-1 288,77** Euros au 31/12/2017, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **32 467,89** Euros contre un bénéfice de **45 750,15** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Maintien d'un bon niveau d'activité.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucunes participations.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris aucun contrôle de sociétés.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 110 677,05 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 356,46 Euros, soit un montant net de 110 320,59 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 110 082,48 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 658 337,30 Euros, contre 666 080,00 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 106 113,38 Euros, contre 17 738,57 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 166 138,21 Euros, contre 133 670,32 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 710 896,77 Euros contre 662 331,97 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 1 577 892,50 Euros au 31/12/2017, contre 1 675 763,36 Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à 264 062,97 Euros, soit 16,75 % pour l'exercice clos le 31/12/2017, contre 212 166,40 Euros, soit 13,21 % l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à 41 209,97 Euros, contre 59 545,72 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2017 fait ressortir un bénéfice de 32 467,89 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 124 870,32 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 157 338,21 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 157 338,21 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices., il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

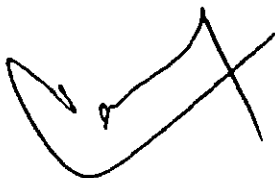
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 12/05/2018

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' shape with a horizontal line extending to the right and a diagonal line crossing it.

AKR TRADING

46 RUE MESLAY

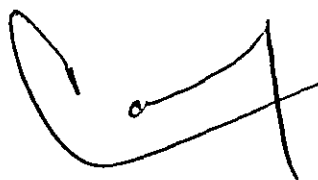
75003 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINE

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'L' or 'A', consisting of a large loop and a vertical stroke.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 877 034,98 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 467,89 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 100 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	100 000		100 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	100 000		100 000	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 110 677 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	100 000	549		100 549
Immobilisations corporelles	500			500
Immobilisations financières	9 628			9 628
TOTAL	110 128	549		110 677

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 356 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		144		144
Immobilisations corporelles	45	167		212
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	45	311		356

3.2.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions,brevets,licences	549	144	405	3 ans
Fonds commercial	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Mat de bureau et informatique	500	212	288	Non amortiss.
TOTAL	101 049	356	100 693	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 84 834 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 628		9 628
Actif circulant & charges d'avance	75 206	75 206	
TOTAL	84 834	75 206	9 628

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 62 687 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	58 937
Autres créances	3 750
Disponibilités	
TOTAL	62 687

3.5 - Charges constatées d'avance = 2 264 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	80	100,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	80	100,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 710 897 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	60 549	46 311	14 238	
Dettes financières diverses	118 682	118 682		
Fournisseurs	394 670	394 670		
Dettes fiscales & sociales	82 542	82 542		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 454	54 454		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	710 897	696 659	14 238	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 63 565 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	103
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	63 462
Autres dettes	
TOTAL	63 565

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 577 885 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 576 704	99,93 %
Produits des activités annexes	1 181	0,07 %
TOTAL	1 577 885	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 5 297 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	41 210	5 297	35 913
Résultat financier	-2 156		-2 156
Résultat exceptionnel	-1 289		-1 289
Participation des salariés			
TOTAL	37 765	5 297	32 468

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 62 687 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	58 937
Clients factures à établir(418100)	58 937
Autres créances :	3 750
Rab rem n/s à obt & av à recev(409800)	3 750
TOTAL	62 687

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 264 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 264
TOTAL	2 264

8.3 - Charges à payer = 63 565 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	103
Interets courus sur emprunts(168840)	103
Dettes fiscales et sociales :	63 462
Provision pour congés payés(428200)	2 758
Primes à payer(428300)	42 426
Charges soc sur congés payés(438200)	827
Charges soc/primes à payer(438300)	16 515
Taxe d'apprentissage(448100)	475
Formation continue(448200)	461
TOTAL	63 565

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires